
Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Crédit Mutuel de la Vallée SA du mercredi 9 avril 2025 à 18h30 au Centre Sportif Vallée de Joux du Sentier

L'assemblée générale débute à 18h30. Le Président Charles Fontannaz ouvre la séance et souhaite la bienvenue.

Le Président indique que cette assemblée générale des actionnaires du Crédit Mutuel de la Vallée SA est valablement constituée, soit convoquée dans un délai de 4 mois qui suit la clôture des comptes et au moins 20 jours avant la date de ce soir. La convocation a été publiée dans la FOSC le 14 mars 2025 et dans la FAVJ du 13 mars 2025. Elle est aussi valablement constituée selon l'article 17 des statuts qui stipule que quel que soit le nombre des actions représentées, elle peut délibérer librement.

Le bureau de l'assemblée est constitué formellement par le Président de la manière suivante :

Président	Charles Fontannaz
Secrétaire	Thierry Matthey
Scrutateurs	Catherine Berney, domicilié aux Champs Plats 3, 1348 Le Brassus née le 18.03.1956 et originaire de L'Abbaye Jean-Claude Blattner, domicilié au Commonet 9, 1341 L'Orient né le 18.02.1955 et originaire de Bremgarten / AG

Le Président salue la présence de Monsieur Jérémie Bruck représentant de PWC, auditeur externe qui s'exprimera ultérieurement.

Il présente également Madame Sarah Germanier, qui nous fera un exposé sur sa société à la fin de la séance.

Le Président indique également que le point 6 de l'ordre du jour n'a pas lieu d'être, les membres du Conseil d'administration ayant tous un mandat en cours.

Rappels

- Depuis 2021, le capital-actions du CMV est constitué d'actions nominatives dématérialisées (anciennement actions au porteur « papier »). Désormais seuls les actionnaires enregistrés/inscrits au Registre des actionnaires peuvent participer à l'AG.
- Les décisions et nominations se font à main levée sauf si 3 actionnaires au moins demandent le bulletin secret (art. 20).
- Les nominations se font à la majorité absolue des voix représentées, soit 50 % + 1 voix au 1^{er} tour (art. 20).
- Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix représentées, soit 50 % + 1 voix. Il n'y aura pas de majorité relative car pas d'élection (art. 19)
- En cas d'égalité des voix, la voix du Président est prépondérante (art. 19)



- Votation sur objet spécial : une décision doit recueillir l'aval d'au moins 2/3 des voix représentées et de la majorité absolue des valeurs nominales représentées (art. 19)
- Le nombre de voix est limité à 2'000 voix par actionnaire (art. 18)

Présence des voix et actions votantes

Constitution du capital-actions	120'000	
Nbre actionnaires + représentants présents	82	
Actions présentes	72'744	
Actions représentées	4'011	
Total d'actions	76'755	
Nombre de voix	18'565	compte tenu de la limitation à 2'000 voix par actionnaire

L'ordre du jour est lu par le Président et il est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 avril 2024
2. Rapport du Président
3. Approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2024
4. Décharge des membres du Conseil d'Administration et de leur gestion
5. Répartition du bénéfice
6. ~~Renouvellement d'un mandat au Conseil d'Administration~~
7. Election de l'organe de révision
8. Divers et propositions individuelles

Le Président demande s'il y a une objection à cet ordre du jour avec la modification apportée. Il n'y en a pas et il sera donc suivi tel que présenté.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 avril 2024

Le PV de l'année précédente était disponible au siège de la banque (art. 17).

Le Président demande si une personne de l'assemblée souhaite que le procès-verbal soit lu ; personne ne demande sa lecture.

Le Président ouvre le débat sur ce procès-verbal. La parole n'est pas demandée.

Le Président le propose au vote. L'assemblée accepte ce procès-verbal du 17.04.2024 avec :

100 % oui 0 non 0 abstention

2. Rapport du Président

Le « Mot du Président » est lu par ce dernier qui expose la situation actuelle ; l'intégralité de ce rapport est reproduite en annexe 1.



3. Approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2024

Rappel

Un rapport résumé a été envoyé à tous les actionnaires par courrier et le rapport complet est également disponible au siège de la banque et sur son site web depuis la convocation de l'AG. Il n'est pas demandé de lecture. Le Directeur Joël Augsburgers donne les chiffres essentiels du bilan :

Résumé de ce rapport

Total du bilan	CHF 227.6 mios (préc. CHF 224.3 mios)
Total des créances hypothécaires	CHF 184.5 mios (préc. CHF 173.4 mios)
Dépôts de la clientèle	CHF 137.9 mios (préc. CHF 138.3 mios)
Obligations de caisse	CHF 17.5 mios (préc. CHF 13,8 mios)
Emprunts BLDG	CHF 45.6 mios (préc. CHF 46.6 mios)
Bénéfice net de l'exercice	CHF 515'000 (préc. CHF 558'000)
Fonds propres	CHF 23 mios (préc. CHF 22.4 mios) (page 30 rapport)

et apporte les commentaires suivants :

- Le résultat brut des opérations d'intérêts est en légère baisse de 4.27 % à CHF 3.184 mios dû au marché des taux très fluctuants en 2024
- Les créances hypothécaires ont augmenté de 7 %, ce qui est certainement la hausse la plus forte enregistrée par la banque
- Les dépôts de la clientèle sont stables ce qui montrent la fidélité et la confiance de la clientèle envers notre établissement.
- Les charges informatiques et leur évolution sont une préoccupation récurrente de la banque mais sont également nécessaires pour offrir une plateforme de qualité à notre clientèle.
- Les charges effectives du personnel sont stables
- Le résultat négatif du compte « Résultat immeubles » s'explique par la rénovation totale d'un appartement et l'entretien des autres.
- Les fonds propres ont passé à CHF 23.043 mios soit 22.48 % de plus que l'exigence fixée par la Finma
- Le Crédit Mutuel compte aujourd'hui 3'696 relations d'affaires durables comprenant des comptes de gestion courante, prêts hypothécaires ou dépôts titres.

Joël Augsburgers remercie son équipe pour son engagement au courant de l'année 2024 ainsi que pour les années précédentes mais également pour les années qui arrivent. En sus, il présente Madame Amandine Acetta nouvelle collaboratrice de la banque.

Au niveau du personnel, l'année 2025 est une année particulière où 3 membres du personnel fêtent un jubilé, Cindy Thomas pour 20 ans, Laurence Trolliet pour 25 ans et Thierry Matthey pour 30 ans d'activité. Ce dernier prendra sa retraite en janvier 2026.

Le Président passe la parole à Monsieur Jérémie Bruck représentant de PWC pour son rapport reproduit en pages 28 et 29 du rapport de gestion. Monsieur Bruck lit la conclusion du rapport où il recommande d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été soumis et n'a rien à ajouter.



Le Président remercie Monsieur Bruck et ouvre la discussion sur ce rapport ainsi que les mots adressés au point 2. La parole n'est pas demandée.

Le Président propose au vote le rapport de gestion et les comptes clos au 31.12.2024 (en précisant que le vote ne porte pas encore sur la répartition du bénéfice). L'assemblée accepte ces comptes tels que présentés :

100 % oui 0 non 0 abstention

Le Président félicite la Direction et l'ensemble du personnel.

4. Décharge des membres du Conseil d'Administration et de leur gestion

Le Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Le Président propose de voter la décharge des membres du Conseil d'administration. L'assemblée accepte de donner décharge :

100 % oui 0 non 0 abstention

Le Président remercie l'ensemble des actionnaires pour la confiance témoignée aux membres du CA.

5. Répartition du bénéfice

Bénéfice total

Bénéfice	CHF	514'716.-
Report	<u>CHF</u>	<u>11'630.-</u>
Total	CHF	526'346.-

Proposition de répartition du bénéfice du CA

Attribution réserve	CHF	330'000.-
Dividende	CHF	192'000.-
A reporter 2024	<u>CHF</u>	<u>4'346.-</u>
Total	CHF	526'346.-

Propositions du CA

- Le CA propose un dividende inchangé à 16 %, soit CHF 1.60/action de CHF 10.-.

Rappel

- Comme évoqué lors de la présentation des comptes, l'objectif est un ratio de fonds propres de 10 %.
- Le ratio de fonds propres progresse légèrement (10.12 % du total du bilan après répartition, préc. 9.98 %)
- Et les fonds propres se situent à 122.5 % des exigences minimales (préc. 119 %)

Le Président ouvre la discussion sur cette proposition. La parole n'est pas demandée.

Le Président met au vote la répartition du bénéfice. L'assemblée accepte cette proposition avec :



100 % oui

0 non

0 abstention

6. Renouvellement des mandats au Conseil d'Administration

Rappel les membres du Conseil d'Administration sont élus pour un mandat d'une durée de 3 ans. Le Conseil d'Administration est actuellement constitué de 6 membres (de 5 à 8 membres selon les statuts).

Le Conseil d'administration est toujours à la recherche d'une personne pouvant suppléer la place de Céline Renaud, démissionnaire au 30.06.2024

Comme mentionné en préambule, aucun mandat n'est à repourvoir cette année. Ce point a été supprimé de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration sera composé des membres suivants :

Charles Fontannaz, Président	Échéance du mandat 2027
Steve Magnenat, vice-président	Échéance du mandat 2026
Jean François Piguet, membre	Échéance du mandat 2026
Sarah Golay-Blondel, membre	Échéance du mandat 2026
Didier Meylan, membre	Échéance du mandat 2026
Serge Laville, membre	Échéance du mandat 2026

7. Élection de l'organe de révision

Le Conseil d'Administration propose de reconduire pour 1 an le mandat octroyé à PWC représentée par Monsieur Jérémie Bruck.

Le Président ouvre la discussion sur cette proposition. La parole n'est pas demandée.

Le Président met au vote la reconduction du mandat de PWC. L'assemblée accepte la proposition avec :

100 % oui

0 non

0 abstention

Le Président remercie PWC pour la bonne collaboration lors des différentes révisions.

8. Divers et propositions individuelles

Le Président rappelle que les questions des actionnaires nécessitant réflexion étaient à déposer au siège de la banque jusqu'au 31 mars 2025 et qu'il n'y en a pas eu.

Le Président partage l'information suivante avec l'Assemblée.



- **Valeur fiscale**

Le Président informe que si la valeur fiscale brute des actions est de CHF 106.01, elle n'est pas la valeur à déclarer. La valeur nette fiscale à déclarer est de CHF 74.207 en tenant compte de la déduction de 30 % à toute personne qui détient moins que 50 % des actions, soit l'ensemble des actionnaires.

- Le Président passe la parole aux membres de l'Assemblée Générale.

Jean-Louis Raymond prend la parole pour remercier l'excellent accueil des personnes travaillant au guichet et souligne également que les ouvertures des guichets de la banque, autant le matin que l'après-midi, sont appréciables pour la clientèle.

La parole n'est plus demandée.

Le Président Charles Fontannaz clôt l'assemblée à 19h07 et remercie l'assemblée pour sa présence.

La séance se poursuit avec une présentation de Madame Sarah Germanier, entrepreneure de la société Taïga Inspiration Nature SA, paysagiste – Eco Recyclage à Bussy-Chardonney

Signatures

Charles Fontannaz
Président

Thierry Matthey
Secrétaire

Catherine Berney
Scrutatrice

Jean-Claude Blattmer
Scrutateur

Lieu et date Le Sentier, le 9 avril 2025

Annexe 1 Mot du Président

Annexe 1 - Mot du Président



Rapport du Président – point 2 ODJ AG 9 avril 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille ce soir pour notre traditionnelle Assemblée générale. Votre présence témoigne de l'intérêt que vous portez à notre établissement et je vous en remercie chaleureusement.

Il y a une année de cela, je m'adressais à vous pour la première fois. Mes propos étaient peu enclins à l'optimisme : une crise horlogère qui se dessinait, une situation géopolitique explosive et les Etats-Unis devant élire leur Président.

Aujourd'hui ce Président est élu, Trump par-ci, Trump par-là, Trump partout. Il est omniprésent : impossible d'ouvrir un média sans qu'il y soit fait référence. Sans aucune diplomatie et s'arrogeant tous les droits il tire tous azimuts : sortie des accords sur le climat, réduction du soutien des Etats-Unis aux organisations internationales, volonté de récupérer le canal de Panama ou de faire main basse sur le Groenland, renvoi des migrants et, pour couronner le tout, il met en place une politique protectionniste en imposant des taxes douanières exorbitantes à ses principaux partenaires économiques. Où tout cela nous mènera-t-il ? Bien malin celui qui pourra répondre à cette question mais dans l'intervalle les gens, les entreprises, les marchés sont grandement déstabilisés.

Dans ce contexte, concentrons-nous si vous le voulez bien sur les fondamentaux pour nous mettre un peu de baume au cœur. Les économies mondiales font à ce jour preuve de résilience : l'Europe sort peu à peu de sa torpeur et annonce des plans d'investissement conséquents dont l'économie devrait bénéficier à terme, alors qu'un rebond de la croissance en Chine est attendu. Quant à la Suisse, la situation économique est aujourd'hui encore bonne si nous faisons fi des difficultés de l'horlogerie qui touchent de plein fouet notre région. Espérons que la politique américaine ne vienne pas trop mettre à mal cette croissance escomptée.

Une inflation qui est tombée à 0,3 % en février, un franc suisse qui devrait rester stable et des perspectives économiques incertaines ont amené la BNS à revoir une fois de plus à la baisse son taux directeur qui se situe aujourd'hui à 0,25 %.

Quant à notre établissement bancaire et sans trop entrer dans le détail des chiffres que notre Directeur, M. Augsburgers vous commentera tout à l'heure, nous pouvons affirmer qu'il se porte bien. Nous avons connu sans doute une année record en matière de croissance de nos crédits hypothécaires et nous arrivons à maintenir en dépit des coûts informatiques toujours croissants un bon niveau de rentabilité. Il ne me reste plus qu'à remercier tous les collaborateurs du CMV pour leur implication et leur engagement, et à vous souhaiter une agréable suite de soirée en notre compagnie.

Je cède maintenant la parole à M. Joël Augsburgers pour la présentation des résultats financiers.

Charles Fontannaz

Président du Conseil d'administration

Charles Fontannaz

Président du Conseil d'administration